CONSEIL D'ÉTAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Monsieur le Conseiller fédéral
Beat Jans
Chef du Département fédéral de justice et police
Palais fédéral ouest
3003 Berne

Envoi par courriel (format Word et PDF) à :
psi.gps-referentinnen@fedpol.admin.ch

Réf. : 26_COU_4670

Lausanne, le 30 septembre 2026

Consultation fédérale (CE) Modification de l'ordonnance sur les armes (OArm)

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le Conseil d'Etat du Canton de Vaud vous remercie de l'avoir associé à la consultation citée en titre.

L'objet en question ne soulève pas de commentaire particulier, sinon pour souligner qu'il constituera, notamment, une amélioration bienvenue et attendue de certaines définitions dans ce domaine dont l'application se révèle souvent délicate.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE	LE CHANCELIER
Christelle Luisier Brodard	Michel Staffoni

Copies

- OAE
- POLCANT